

**Notre entreprise change**, autant pour suivre l'évolution globale du marché que pour favoriser ses actionnaires.

Le marché des boissons n'est plus notre pré carré, nous le voyons tous les jours en faisant nos courses.

Notre entreprise raisonne à l'échelon européen, la France n'est plus qu'un établissement et l'employeur le voudrait conforme aux autres.

**Qui peut croire que tout cela est sans conséquence sur les salariés ?**

Si le syndicalisme était nécessaire il y a dix ans, il est aujourd'hui essentiel.

Les difficultés quotidiennes ne permettent pas à tout un chacun de penser à l'intérêt collectif.

**Les représentants du personnel sont là pour ça, la loi leur donne du temps, voilà à quoi il a été employé :**

Date	Accords	FO signataire	Remarques
22 juillet 2014	Accord de droit syndical et représentants du personnel	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir un accord qui ne peut en aucun cas être inférieur à la loi et aux conventions.</li> <li>Garantir les budgets des CE et faciliter la communication de vos élus.</li> </ul>
30 juin 2014	Avenant 4 au régime retraite sur complémentaire	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en conformité suite à des évolutions législatives.</li> </ul>
30 juin 2014	Accord d'Intéressement 2014 2015 2016	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la possibilité d'une prime pour les trois ans qui viennent</li> <li>Augmentation du 1er pallié.</li> </ul>
27 mai 2014	Avenant 12 PERCO	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux salariés impactés par la cession de bénéficier une dernière fois de l'abondement fait sur l'argent mis dans le PERCO</li> </ul>
3 avril 2014	Protocole d'engagements réciproques sur la cession du vending	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir des conditions plus décentes</li> <li>Une prime substantielle de continuité pour les collègues quittant Coca-Cola</li> </ul>
3 avril 2014	Avenant 2 au Compte épargne Temps	NON	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles de transformations en argent des jours du CET (Compte Epargne Temps) vers le PERCO sont inférieures à la loi.</li> </ul>
24 mars 2014	Protocole de fin de conflit	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sortir d'une grève en accord avec les collègues sur le piquet.</li> <li>Obtenir la garantie que l'employeur va améliorer les conditions de transfert du Vending (Distribution Automatique).</li> </ul>

24 janvier 2014	NAO (Négociation Annuelle Obligatoire)	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une AG (Augmentation Générale) inférieure à l'augmentation du SMIC et ne couvrant pas l'inflation.</li> </ul>
22 janvier 2014	Accord Télétravail	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les signataires de cet accord portent la responsabilité d'avoir spoliés les Chefs de Secteur et Managers des Ventes de leur droit à prétendre au télétravail. L'accord n'avait qu'un but : Les confiner dans un statut d'itinérants.</li> </ul>
8 janvier 2014	Accord Contrat de Génération	<b>OUI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge par l'employeur des bilans de compétence suite à l'entretien de seconde partie de carrière.</li> <li>• Avancé pour les stagiaires.</li> <li>• Objectif de maintien pour les seniors.</li> </ul>
4 octobre 2013	Protocoles pré électoraux	<b>OUI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens financiers additionnels pour réaliser les élections</li> <li>• Mise en place du vote électronique pour permettre aux salariés de s'exprimer.</li> </ul>
23 juillet 2013	Accord sur la Reconnaissance des établissements distincts et la composition du Comité Central d'Entreprise	<b>OUI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre d'élus par rapport au minimum légal.</li> </ul>



En attendant la rentrée

Le 1er Aout 2014

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à appeler :

Madani AGGOUNE	Délégué Syndical Ets Commercial :	06 72 27 87 90
Dominique CHOMET	Délégué Syndical Ets Technique :	06 82 89 83 02
Augustin MAYELE	Délégué Syndical Usine de Clamart :	06 42 88 13 46
Carlos DASILVA	Délégué Syndical Usine de Grigny :	06 09 24 57 01
Pierre CARERRE	Délégué Syndical Usine de Castanet :	06 31 49 19 83
Cyril HERBIN	Délégué Syndical Central :	06 22 52 51 55

Notre Mail [FOCOCACOLA@GMAIL.COM](mailto:FOCOCACOLA@GMAIL.COM)

Notre Blog [FOCOCACOLA.FR](http://FOCOCACOLA.FR)

